



Assemblée générale

Distr.: Générale
26 janvier 2004

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la vingt-quatrième Réunion interorganisations sur les activités spatiales*

(Genève, 21-23 janvier 2004)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-3	2
II. Questions de fond examinées à la Réunion	4-66	2
A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes	4-46	2
B. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte internationale Espace et catastrophes majeures	47-51	10
C. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace	52-55	11
D. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies	56-60	12
E. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra- atmosphérique (UNISPACE III)	61-64	12
F. Texte révisé de la brochure intitulée: "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable"	65-66	13
III. Programme de travail futur	67-68	14

* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue du 21 au 23 janvier 2004.



Annexes

I.	Liste des participants à la vingt-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 21 au 23 janvier 2004.	16
II.	Ordre du jour de la vingt-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 21 au 23 janvier 2004	17
III.	Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 21 au 23 janvier 2004	18

I. Introduction

1. La vingt-quatrième Réunion interorganisations sur les activités spatiales s'est tenue au siège de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), à Genève, du 21 au 23 janvier 2004. M. Donald Hinsman, de l'OMM, a été élu Président. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.
2. Le Secrétaire général de l'OMM a ouvert la Réunion. Il a fait observer que les réunions interorganisations jouaient un rôle important car elles permettaient d'échanger des renseignements et des vues sur des questions d'intérêt commun et de coordonner les activités donnant ainsi aux organismes des Nations Unies la possibilité d'obtenir un maximum d'avantages pour les États Membres. Il a également fait observer que ces réunions avaient une incidence positive sur les réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Ces nouvelles technologies spatiales pouvaient être appliquées directement dans les domaines et disciplines relevant des mandats des organismes des Nations Unies concernés et contribuer à mieux faire comprendre l'environnement et, en dernière analyse, à favoriser le développement économique et social durable. Le système des Nations Unies avait joué et continuerait de jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'application des nouvelles technologies spatiales en assurant la coordination des plans et programmes actuels et futurs.
3. La Réunion a adopté l'ordre du jour reproduit dans l'annexe II ci-dessous.

II. Questions de fond examinées à la Réunion

A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. Examen des plans actuels et futurs d'intérêt général et notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter

4. Le secrétaire de la Réunion a rendu compte aux participants des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires, en appelant leur attention sur les questions relatives à la coordination interorganisations. Un représentant du Bureau des affaires spatiales a présenté les orientations futures du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et les activités prévues au titre du Programme pour 2004 et 2005, et invité les organismes des Nations Unies à participer aux activités qui les intéressaient.
5. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales avait invité d'autres organismes des Nations Unies à apporter aux centres régionaux de formation aux sciences et aux techniques spatiales affiliés à l'ONU divers types de contributions en nature (services d'experts, matériels de formation, données, etc.).

6. Les représentants des organismes des Nations Unies participants ont rendu compte des activités et des projets de ces derniers pour 2004, 2005 et les années suivantes. Ils ont fait ressortir dans leurs rapports les activités donnant lieu à une coopération importante entre eux.

7. Le représentant du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a fait observer que la communauté internationale s'attachait de plus en plus à réduire les risques et la vulnérabilité tant dans le domaine humanitaire que dans celui du développement, en partie par ce que le Sommet mondial pour le développement durable avait reconnu le rôle central de la prévention des catastrophes dans le développement durable à long terme. Il a demandé à la Réunion interorganisations de veiller à développer, parmi les États Membres et les organismes des Nations Unies, une meilleure perception de la prévention des catastrophes.

8. L'engagement du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes en faveur de l'application des techniques spatiales à la gestion et à la prévention des catastrophes a été confirmé. Le secrétariat était particulièrement attentif à trois grandes questions: a) l'évolution, au plan international, de l'application des techniques spatiales à l'ensemble des catastrophes naturelles; b) le programme UNOSAT (voir ci-dessous); et c) la participation aux activités relatives à l'espace, comme celles organisées par le Bureau des affaires spatiales et le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui permettait à la Stratégie de privilégier la prévention par rapport à l'intervention grâce à la promotion et à l'utilisation des applications satellitaires dans la gestion des catastrophes. Le secrétariat de la Stratégie avait coparrainé tous les ateliers régionaux organisés par le Bureau et s'était engagé à participer à l'atelier de synthèse, prévu à Munich (Allemagne) au mois de novembre.

9. Le représentant du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a présenté le programme UNOSAT, initiative de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) exécutée par l'UNOPS. L'objectif du programme était de fournir en temps utile des données géographiques exactes aux organismes des Nations Unies, aux États et aux partenaires chargés de l'exécution, afin qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins humanitaires et intégrer pleinement la cartographie géographique dans les mesures de réduction et de prévention des catastrophes, les projets de développement et les programmes de surveillance. Le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a appuyé le programme UNOSAT et a estimé qu'il importait de centrer l'attention sur les besoins et les attentes des usagers et de favoriser un plus large recours aux applications satellitaires dans divers contextes allant de la prévention à l'intervention, notamment dans des domaines tels que la formation, le règlement des conflits et l'élimination de la pauvreté.

10. Récemment, le programme UNOSAT avait été mis à profit par des organismes des Nations Unies pour répondre aux besoins interorganisations de cartographie en Afghanistan (Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)), au Bénin (PNUE/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)), en Iraq (pour l'établissement de cartes à des fins humanitaires), au Népal (PNUE), au Nicaragua (UNITAR) et en Cisjordanie (Bureau de la coordination des affaires humanitaires).

11. Parmi les autres possibilités de coopération interorganisations, il fallait notamment citer la mise au point de mécanismes d'alerte rapide, l'établissement de cartes de référence, l'intégration des systèmes d'observation de la Terre par satellite, le renforcement du prétraitement avancé des images satellitaires dans les zones à risque et la participation à la mise au point de systèmes satellitaires à large bande, ainsi qu'aux opérations de calcul parallèle ou en réseau et aux marchés de données.

12. Le représentant de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a présenté les activités spatiales de la Commission dans les domaines de l'environnement, des établissements humains, des transports et de l'analyse économique. Il a été noté que le Groupe de travail spécial de la CEE sur la surveillance de l'environnement avait créé un groupe d'étude sur la télédétection qui avait organisé un atelier sur les applications de la télédétection à la surveillance de l'environnement, tenu à Bakou en novembre 2003. Une proposition relative à la télédétection de l'environnement de l'Eurasie avait été formulée en coopération avec le PNUE, le Centre commun de recherche de la Commission européenne, le Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et en Europe de l'Est et l'Agence européenne pour l'environnement. Une application des systèmes d'information géographique (SIG) avait été réalisée en 1995 dans le cadre du recensement européen de la circulation routière et les résultats du recensement de 2000 avaient été récemment publiés sur CD-ROM. Un service d'information sur les cours d'eau faisant appel à la cartographie électronique avait été mis en place en vertu d'une recommandation du Groupe de travail des transports par voie navigable de la CEE. À la demande du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, la CEE avait organisé, en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), deux réunions d'utilisateurs de SIG établis à Genève et mis en place une formation sur les SIG et l'infrastructure de données spatiales.

13. Le représentant de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a présenté le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable et la deuxième phase dudit programme. Il a fait part à la Réunion des activités de coopération interorganisations menées par la CESAP au cours des deux dernières années conformément aux priorités qu'elle s'était fixées, à savoir promouvoir des mécanismes de coopération régionaux dans le domaine des applications des techniques spatiales à la gestion des catastrophes et préparer la région aux services et aux applications satellitaires à large bande, et il a signalé que la Commission se proposait de renforcer encore la coopération avec les organismes concernés des Nations Unies au cours de l'exercice biennal 2004-2005.

14. Le représentant du PNUE a porté à la connaissance des participants un certain nombre de projets qui étaient exécutés en collaboration avec d'autres organismes, comme le Centre commun de recherche de la Commission européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. L'initiative commune de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du PNUD et du PNUE sur le thème de l'environnement et de la sécurité qui avait été lancée lors de la cinquième Conférence ministérielle "Un environnement pour l'Europe", tenue à Kiev en mai 2003, avait été bien accueillie par les ministres et les pays. Le programme "Partenariat pour la paix" de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ainsi que de nombreux États

envisageaient de s'associer au projet relatif à l'environnement et à la sécurité ou d'y apporter une contribution. Le projet et ses activités, qui étaient initialement centrés sur deux sous-régions, à savoir l'Europe du Sud-Est et l'Asie centrale, avaient été étendus au Caucase en 2003.

15. Le représentant du PNUE a dit que ce dernier continuait de participer au Groupe des organismes de parrainage des systèmes mondiaux d'observation, pour aider à promouvoir le Système mondial d'observation du climat, le Système mondial d'observation de l'océan, le Système mondial d'observation terrestre et la stratégie intégrée relative aux systèmes mondiaux d'observation, tout en restant actif au sein du Comité sur les satellites d'observation de la Terre. Le PNUE assumait actuellement la coprésidence du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, dirigé par la Section de cartographie du Département des opérations de maintien de la paix, et avait accueilli, conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé, la précédente réunion mondiale du Groupe de travail, tenue à Nairobi en novembre 2003. Il avait également suivi de près les travaux du Groupe sur l'observation de la Terre, créé à l'initiative des États-Unis d'Amérique, et avait participé au premier Sommet sur l'observation de la Terre, tenu à Washington en juillet 2003, ainsi qu'à la deuxième réunion du Groupe sur l'observation de la Terre, tenue à Baveno (Italie) en novembre 2003. Le PNUE avait également participé aux travaux du sous-groupe sur le renforcement des capacités et avait joué un rôle majeur lors de la deuxième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte rapide qui s'était tenue à Bonn (Allemagne) en octobre 2003.

16. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fait savoir aux participants que cette dernière avait participé en tant que membre associé aux travaux du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) en 2003 et qu'elle avait assumé la présidence de la Stratégie mondiale intégrée d'observation de janvier 2002 à juin 2003. À ce titre, elle avait participé activement au Groupe de travail du CEOS sur l'éducation, la formation et le renforcement des capacités et aux modules I (renforcement des capacités) et II (gestion des ressources en eau) du programme de suivi du Sommet mondial pour le développement durable du CEOS. L'UNESCO avait été invitée au premier Sommet sur l'observation de la Terre et elle avait participé aux travaux des sous-groupes du Groupe sur l'observation de la Terre sur le renforcement des capacités, la coopération internationale et les utilisateurs de données.

17. On a fait observer que les nouveaux programmes et initiatives de l'UNESCO ci-après contribueraient à la réalisation des objectifs du Sommet mondial et, en particulier, au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, à savoir le projet TIGER/SHIP (Observation de la Terre pour la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique/Partenariat international d'hydrologie spatiale) mené en coopération avec l'ESA; le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau à l'échelle du système; le projet transversal sur l'application de la télédétection à la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources en eau en Afrique; l'initiative concernant l'application des techniques spatiales à la surveillance des sites du patrimoine mondial; et le Système régional d'observation et de prévision océaniques pour l'Afrique de la Commission océanographique intergouvernementale.

18. L'UNESCO a participé aux travaux des équipes sur le renforcement des capacités et sur la gestion des catastrophes créées par le Comité des utilisations

pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Son représentant a également fait part à la Réunion des préparatifs du lancement d'une année internationale de la planète Terre, en 2006.

19. S'agissant de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la Réunion a été informée des progrès réalisés dans le cadre des systèmes de communication, navigation et surveillance/gestion du trafic aérien, l'accent ayant été mis sur les applications des techniques satellitaires. La Réunion a pris note des quatre grands domaines d'application des techniques satellitaires ci-après qui nécessitaient une coordination interorganisations: a) l'application du Système mondial de prévisions de zone, avec l'OMM; b) le renforcement des émetteurs de localisation d'urgence et des procédures connexes, avec le Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage; c) les besoins du Système mondial de navigation par satellite, avec l'Organisation maritime internationale (OMI); et d) les questions concernant le spectre des radiofréquences, avec l'OMI et l'Union internationale des télécommunication (IUT).

20. Les participants ont noté que, si le recours aux techniques satellitaires à l'appui des applications aéronautiques se développait régulièrement, la mise en œuvre de ces techniques ne progressait pas aussi rapidement que cela avait été initialement prévu, et que le passage du système existant aux systèmes satellitaires prendrait du temps. Les participants ont également noté que les futurs travaux de l'OACI dans ce domaine, tels qu'ils avaient été définis dans son Plan mondial de navigation aérienne pour les systèmes CNS/ATM et prescrits par la onzième Conférence de navigation aérienne, continueraient d'être coordonnés avec les organismes concernés, selon les besoins.

21. Les participants ont été informés de la répartition des activités spatiales entre le siège, les bureaux régionaux et les centres collaborateurs de l'OMS. Dans le cadre de la restructuration de l'OMS, un service de la santé en ligne avait été créé au sein du Groupe "Bases factuelles et information à l'appui des politiques de santé". Ce service, qui faisait partie du Département Gestion et mise en commun des connaissances, se composait de cinq groupes de travail, chargés notamment des systèmes de télédétection et d'information géographique ainsi que de la télésanté. Le nouveau service offrait à l'OMS une occasion de collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies et lui permettait ainsi d'étoffer ses travaux au sein du comité de la santé du Groupe de travail de l'ONU sur le transfert des technologies de l'information et de la communication.

22. Dans le domaine de la télésanté, le Siège de l'OMS s'était tenu en retrait ces dernières années, s'employant principalement à élaborer une stratégie, tandis que les bureaux régionaux exécutaient des projets dont certains après l'adoption de la stratégie. Pendant cette période, le plan de travail de la stratégie a été réalisé essentiellement par le centre collaborateur de l'OMS pour la télémédecine en Norvège.

23. L'OMS a évoqué comme thème de collaboration envisageable dans le domaine de l'amélioration de la qualité des données liées aux techniques spatiales, la possibilité d'utiliser la mosaïque d'images satellitaires du globe comme référence au sol pour évaluer et actualiser différentes couches de références comme les routes ou les zones bâties.

24. Le représentant de l'Union internationale des télécommunications a abordé la question d'un nouveau spectre de fréquences pour les systèmes mondiaux de navigation par satellite et les applications des services d'exploration de la Terre par satellite, ainsi que la question de l'harmonisation des bandes de fréquence et de la circulation transfrontière du matériel aux fins de la protection du public et des secours en cas de catastrophe. On a fait observer que les secours étaient parfois entravés par le fait que les bandes de fréquence utilisées par les organismes de secours étaient différentes de celles utilisées pour les communications locales. Ces questions avaient été examinées lors de la Conférence mondiale des radiocommunications tenue à Genève en juin et juillet 2003.

25. Le représentant de l'OMM a donné des informations sur le quatorzième Congrès de l'OMM, tenu à Genève en mai 2003. Les participants au Congrès étaient conscients du fait que les données, produits et services fournis par la composante spatiale, en expansion, de la Veille météorologique mondiale du Système mondial d'observation prenaient rapidement de plus en plus d'importance dans les programmes exécutés par l'OMM ou avec son appui. Le Congrès avait décidé de lancer un nouveau grand programme spatial multisectoriel pour accroître l'efficacité des systèmes satellitaires et leur contribution au développement du Système mondial d'observation, ainsi qu'à d'autres programmes et systèmes d'observation associés appuyés par l'OMM (Veille de l'atmosphère globale, Système mondial d'observation du climat, Programme mondial de recherche sur le climat, Système mondial d'observation du cycle hydrologique et Système mondial d'observation de l'océan), grâce à des données, produits et services régulièrement améliorés provenant des satellites opérationnels et des satellites de recherche-développement.

26. Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a signalé aux participants la réalisation, par l'Agence, d'un rapport d'activité et d'un examen consacrés au rôle des sources d'énergie nucléaires dans l'exploration pacifique de l'espace. Le rapport était en cours d'examen et devait être prochainement publié.

27. Outre le fait qu'il visait à promouvoir l'échange d'informations sur des activités spatiales spécifiques entre les organismes des Nations Unies, ce rapport avait pour objet de trouver de nouvelles sources potentielles de technologies novatrices dans le domaine des réacteurs et du cycle du combustible. En évaluant la situation et le rôle de l'énergie nucléaire dans l'exploration pacifique de l'espace, le rapport visait également à ouvrir un débat sur les avantages que l'utilisation de la technologie nucléaire dans l'espace pouvait apporter à la recherche-développement sur les systèmes nucléaires terrestres novateurs.

28. Les participants ont pris connaissance des principales conclusions de la quatrième session du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, qui s'était tenue à Nairobi en octobre 2003. La structure du Groupe de travail, de même que celle des différents groupes d'étude, a été exposée. Les participants ont fait observer que le Groupe de travail offrait également un excellent exemple de coordination entre différents organismes des Nations Unies.

2. Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace

29. La Réunion était saisie du projet de rapport du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2004-2005". Ce rapport, qui était le vingt-huitième de la série, faisait la synthèse des informations fournies par les organismes des Nations Unies et décrivait les nouvelles initiatives et/ou activités importantes en projet qui supposaient l'intervention d'au moins deux organismes des Nations Unies.

30. La Réunion a rappelé que la longueur des rapports du Secrétariat ne devait pas dépasser 16 pages (8 500 mots) et qu'elle avait décidé que les futurs rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace devraient respecter cette limite.

31. Les participants sont convenus que le rapport devrait mettre l'accent sur la coopération interorganisations et sur la coordination des activités appuyant le développement durable, et présenter de façon aussi complète que possible les informations communiquées par tous les organismes du système des Nations Unies, sans toutefois rendre compte de façon exhaustive d'activités particulières.

32. Les participants ont examiné et modifié le projet de rapport et en ont établi une version révisée. Ils ont été informés que le texte final du rapport serait présenté au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante et unième session.

33. La Réunion a également rappelé qu'elle avait décidé que les informations détaillées communiquées par les participants au sujet d'activités spécifiques pourraient être incluses dans son rapport, dans la limite du nombre de pages autorisé. Les participants avaient communiqué des résumés des principaux programmes et activités qui n'avaient pas été pris en compte dans le rapport du Secrétaire général, afin qu'ils puissent figurer dans le présent rapport.

34. La Réunion a également rappelé que, compte tenu des propositions formulées en 2003, le Comité et son Sous-Comité scientifique et technique avaient invité les organismes des Nations Unies à présenter au Sous-Comité des rapports annuels consacrés à des thèmes particuliers. La Réunion est convenue qu'un rapport distinct devrait être établi sur le thème "Les nouvelles technologies spatiales au service de la coopération interorganisations" pour présentation au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-deuxième session, en 2005.

3. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans le domaine des activités spatiales

35. Lors d'échanges de vues sur leurs plans actuels et futurs, les participants à la Réunion ont recensé plusieurs domaines d'intérêt commun où la coordination et la coopération interorganisations pourraient être renforcées.

36. Les participants sont convenus qu'il importait d'établir, avec la participation des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, des inventaires des équipements, des matériels d'éducation et de formation, des ensembles de données satellitaires et des autres moyens de renforcement des capacités qu'offraient les organismes des Nations Unies qui exécutaient des projets de coopération technique nationaux ou régionaux. Ces inventaires devraient être mis

à la disposition de tous les organismes du système des Nations Unies afin que les futurs projets de coopération technique ou autres activités de développement puissent mettre à profit les capacités existantes.

37. S'agissant des ensembles de données satellitaires, les participants sont également convenus qu'il conviendrait d'établir chaque année un inventaire de toutes les données satellitaires acquises par les organismes des Nations Unies. Ces informations permettraient de négocier collectivement l'achat de données satellitaires, et donc d'obtenir de meilleures conditions, de réduire les coûts et d'avoir une meilleure qualité d'image.

38. Les participants sont convenus d'avoir un échange de vues plus approfondi sur l'établissement de ces inventaires, lors de la prochaine session, au titre d'un point distinct de l'ordre du jour.

39. Les participants ont noté qu'une proposition de projet ayant pour objet de démontrer l'utilité de la télédétection pour évaluer et gérer l'environnement serait élaborée par le PNUE, le PNUD, la CEE et le Centre commun de recherches de la Commission européenne et que le PNUE avait invité d'autres organismes à participer à ce projet et/ou à l'aider à trouver des sources de financement possibles.

40. Les participants ont également noté que la CESAP avait proposé de mener une étude sur les services satellitaires à large bande en Asie et dans le Pacifique en coopération avec le Bureau des affaires spatiales, le Conseil des communications par satellite Asie-Pacifique et tout organisme des Nations Unies intéressé. La CESAP a également invité les organismes des Nations Unies intéressés à participer à une étude visant à formuler des recommandations générales et techniques applicables aux produits et aux services spatiaux d'information pour appuyer la gestion des catastrophes naturelles en Asie et dans le Pacifique.

41. Les participants ont noté que l'AIEA, l'OMM, l'OMS et le Bureau des affaires spatiales coopéraient pour faciliter l'échange d'informations et la fourniture rapide d'une assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique dans le but de réduire au minimum les conséquences des situations d'urgence radiologique.

42. La Réunion a noté que certains organismes du système des Nations Unies participaient à des activités de la Commission européenne et au programme de l'ESA sur la surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité, mais qu'ils n'étaient pas associés à ces initiatives au niveau décisionnel. Elle est convenue qu'il serait utile de pouvoir consulter les organismes des Nations Unies compétents dans les domaines auxquels se rapportent ces initiatives et que cette question devrait être portée à l'attention du Sous-Comité scientifique et technique.

43. Le représentant du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a invité le Bureau des affaires spatiales et tous les autres organismes des Nations Unies intéressés à profiter de la prochaine Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui se tiendra à Kobe (Japon) en janvier 2005, ainsi que du processus préparatoire à cette Conférence, pour inscrire les questions liées à l'espace en bonne place à l'ordre du jour de la Conférence. Il a en particulier recommandé de charger le Bureau de coordonner l'élaboration du texte d'une déclaration d'orientation destinée à être prononcée à la Conférence, tandis que les autres organismes opérationnels pourraient organiser, en collaboration avec

l'UNOSAT, une réunion parallèle sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion et la prévention des catastrophes. Il a demandé que le Comité et son Sous-Comité scientifique et technique soient pleinement informés des préparatifs de la Conférence à leurs sessions de 2004.

44. Les participants ont noté que le Sous-Comité scientifique et technique avait approuvé la recommandation de la Réunion interorganisations tendant à ce que, parallèlement à celle-ci, soit organisé chaque année un débat informel ouvert auquel les États membres du Comité seraient invités. Ils ont également noté que le premier débat informel ouvert se tiendrait immédiatement après la vingt-quatrième Réunion.

45. La Réunion a noté que le thème du premier débat informel ouvert, choisi en consultation avec les points de contact de la Réunion, serait "L'éducation et la formation dans les domaines liés à l'espace: défis et opportunités pour le système des Nations Unies". L'ordre du jour de la réunion informelle figure dans l'Annexe III.

46. La Réunion est convenue que les organismes du système des Nations Unies devraient envisager de mettre en commun leurs connaissances, d'échanger des conférenciers et des formateurs et d'organiser conjointement des activités de formation lorsque les circonstances le permettent, tout en gardant à l'esprit qu'il est difficile d'échanger des ressources entre ces organismes.

B. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte internationale Espace et catastrophes majeures

47. La Réunion a rappelé que l'ESA et le Centre national d'études spatiales (CNES) français avaient été à l'origine de la Charte internationale Espace et catastrophes majeures lorsqu'ils avaient annoncé, à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, leur intention de mettre en place un mécanisme par l'intermédiaire duquel ils fourniraient gratuitement des images satellitaires en cas de catastrophe majeure. Il a été noté que la Charte, qui a été signée par des organismes tels que le CNES, l'ESA, l'Agence spatiale canadienne, l'Organisation indienne de recherche spatiale, la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis d'Amérique, la Commission nationale des activités spatiales de l'Argentine, permettait de fournir, par l'intermédiaire d'utilisateurs autorisés, des données spatiales et des produits à valeur ajoutée aux responsables de la gestion des catastrophes majeures. Initialement, la Charte pouvait être invoquée par l'intermédiaire des autorités de protection civile des pays qui en sont membres.

48. Il a été noté qu'en mars 2003, le Bureau des affaires spatiales était devenu un organisme coopérant à la Charte et que, par conséquent, les organismes des Nations Unies pouvaient désormais, par son intermédiaire, en invoquer les dispositions. Le 1^{er} juillet 2003, le Bureau avait mis en place un numéro d'urgence accessible 24 heures sur 24 en cas de catastrophe et dressé, en collaboration avec le HCR, l'OMS, le PNUE, l'UNOPS et l'UNESCO, une liste de correspondants qui pouvaient demander par fax par l'intermédiaire du Bureau que des images satellitaires leur soient fournies en vertu de la Charte pour soutenir des mesures d'intervention en cas de catastrophe. Depuis août 2003, l'UNOPS a invoqué les dispositions de la Charte à trois reprises, pour des inondations en République

dominicaine, des inondations et des glissements de terrain au Népal et des glissements de terrain aux Philippines.

49. La Réunion est convenue que des mesures devraient être prises pour promouvoir l'utilisation des moyens qu'offre la Charte par un plus grand nombre d'organismes du système des Nations Unies et pour examiner la possibilité de créer des points de contact n'appartenant pas au système des Nations Unies. Il pourrait s'agir d'organismes nationaux ayant démontré leur aptitude à utiliser des données satellitaires.

50. Les participants ont noté qu'en juin 2004, les représentants des membres de la Charte, le Bureau des affaires spatiales et les points de contact feraient le bilan d'une année d'activité afin de confronter leurs expériences. Ils sont convenus qu'il était important qu'ils soient tenus informés des faits nouveaux concernant la Charte et de la participation des organismes des Nations Unies et qu'il fallait donc que cette question soit de nouveau inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Réunion.

51. La Réunion a noté que la CESAP et le Comité sur les satellites d'observation de la Terre s'étaient efforcés de contacter les autorités nationales chargées de la gestion des catastrophes dans les pays en développement afin d'instaurer, en créant des liens avec des organismes n'appartenant pas au système des Nations Unies, tels que les centres nationaux de télédétection, une synergie avec les efforts que déploie le Bureau des affaires spatiales pour promouvoir l'utilisation des techniques spatiales aux fins de gestion des catastrophes.

C. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace

52. La Réunion était saisie d'un document du Bureau des affaires spatiales comprenant un projet de liste d'initiatives et de programmes du système des Nations Unies relatifs à l'espace qui répond aux recommandations du Plan de mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable¹. Cette liste a été élaborée sur la base des informations fournies par les organismes du système des Nations Unies comme convenu à la vingt-troisième Réunion.

53. Les participants ont noté que le Sous-Comité scientifique et technique avait approuvé la proposition de la Réunion et qu'il avait invité les États Membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à compléter cette liste en soumettant des informations sur les initiatives et les programmes relatifs à l'espace qu'ils mèneraient comme suite à certaines recommandations du Plan de mise en œuvre.

54. Les participants ont noté que cette liste serait placée sur le site Web du Bureau. Ils sont convenus que les organismes des Nations Unies devraient être invités à y ajouter d'autres informations à mesure que celles-ci seraient disponibles, notamment les adresses Internet des sites Web où des renseignements supplémentaires sur les programmes et les initiatives contenus dans la liste pourraient être obtenus en ligne.

55. La Réunion est convenue que la liste, y compris les informations additionnelles fournies jusqu'à la fin janvier 2004, devrait être soumise au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarantième session. D'autres révisions

devraient y être apportées, après un examen plus approfondi par les organismes du système des Nations Unies d'ici la fin avril 2004 pour être soumises au Comité à sa quarante-septième session. Les participants sont également convenus d'examiner à nouveau cette liste à la vingt-cinquième Réunion en 2005.

D. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies

56. Le Bureau des affaires spatiales a présenté à la Réunion son site Web consacré à la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies (www.uncosa.unvienna.org). On trouve sur ce site des actualités et des annonces, un calendrier des activités à venir, des informations sur les programmes et les initiatives relatives aux informations spatiales, des renseignements généraux susceptibles de figurer dans l'annuaire des organismes participants, des archives des documents officiels et des informations concernant la Réunion interorganisations. Les participants ont remercié le Bureau de tenir à jour le site Web.

57. La Réunion est convenue que ses points de contact devraient fournir au Bureau des renseignements actualisés sur leurs programmes et activités relatifs à l'espace et sur les adresses des sites Web s'y rapportant, ainsi que sur les activités à venir qu'il convient d'annoncer sur le site.

58. Le représentant de l'UIT a présenté le tableau d'affichage électronique sur le Web créé et hébergé par cet organisme pour appuyer les travaux de la Réunion, et en a montré les fonctionnalités. La Réunion a remercié l'UIT de tenir à jour ce tableau d'affichage.

59. Les participants ont noté l'utilité du tableau d'affichage, notamment pour procéder à des échanges de vues et faire circuler les projets de document élaborés pour la Réunion. Ils ont encouragé les points de contact des organismes des Nations Unies à utiliser ce tableau pour préparer les futures Réunions. Les participants sont convenus d'afficher sur ce tableau leurs exposés présentés au titre du point 4 a) de l'ordre du jour.

60. Les participants sont convenus qu'à la vingt-cinquième Réunion, en 2005, ils examineraient les nouvelles données d'expérience acquises en ce qui concerne l'utilisation du tableau d'affichage.

E. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

61. Le secrétariat a rendu compte des progrès réalisés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son Sous-Comité scientifique et technique dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III et de l'état d'avancement des travaux des 12 équipes que le Comité avait créées.

62. Les participants ont noté que les travaux des équipes pourraient contribuer à appuyer les programmes et les activités des organismes des Nations Unies. Ils ont

noté que dans son rapport final, l'Équipe sur les prévisions météorologiques et climatiques, qui était coprésidée par le Portugal et l'OMM, avait fait des recommandations visant à appuyer la mise en œuvre du plan à long terme et des programmes de l'OMM. La Réunion est convenue que les organismes des Nations Unies devraient envisager de participer activement aux équipes qui, comme celles sur la santé publique et sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, présentaient un rapport avec leur mandat et leurs activités et cherchaient des moyens de faire avancer leurs travaux.

63. Les participants ont rappelé que l'Assemblée générale, à sa cinquante-neuvième session en 2004, examinerait les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Le secrétariat a informé la Réunion des progrès réalisés par le Comité concernant l'élaboration du rapport qu'il devait soumettre à l'Assemblée pour examen. Les participants ont pu examiner la section C du chapitre III du projet de rapport concernant les activités des organismes des Nations Unies qui contribuaient à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III.

64. La Réunion est convenue que la sous-section C.3 du chapitre III devrait essentiellement porter sur les principales réalisations des organismes du système des Nations Unies dont il ne sera pas fait mention lors des travaux des équipes ou de la Réunion interorganisations, qui feront l'objet d'autres sections. Les participants ont invité ces organismes à fournir au Bureau des affaires spatiales leurs contributions au texte de la sous-section C.3 du chapitre III dans un délai d'une semaine à compter de la clôture de la vingt-quatrième Réunion.

F. Texte révisé de la brochure intitulée: "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable"

65. Les participants ont noté avec satisfaction que, conformément à un accord conclu à la vingt-troisième Réunion, le Bureau des affaires spatiales avait imprimé une version révisée de la brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable". Cette brochure révisée a été distribuée pendant la première partie du Sommet mondial sur la société de l'information et à la Conférence générale de l'UNESCO.

66. Les participants ont noté que certaines questions importantes concernant le développement durable, telles que la santé et le comblement du fossé numérique, devraient être traitées dans la brochure. Ils sont convenus d'élaborer d'ici à la vingt-cinquième Réunion, en 2005, l'esquisse d'un texte révisé pour cette brochure, dont le titre sera éventuellement révisé, et d'inviter les organismes des Nations Unies, en particulier ceux qui avaient proposé des modifications à la brochure, à présenter des contributions d'ici mai 2004. Ils ont invité les organismes des Nations Unies intéressés à envisager de fournir un appui financier ou en nature pour l'impression de la brochure.

III. Programme de travail futur

67. Les participants sont convenus qu'à la vingt-cinquième Réunion, en 2005, ils examineraient les points suivants:

1. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - (a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun et notamment du rapport entre les activités des organismes du système des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
 - (b) Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2005-2006;
 - (c) Examen des questions à inclure dans un rapport sur les nouvelles technologies spatiales aux fins de la coordination interorganisations;
 - (d) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace.
2. Moyens d'établir des inventaires des ressources spatiales et notamment des bases de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation.
3. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte internationale Espace et catastrophes majeures.
4. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.
5. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Projet de texte révisé de la brochure révisée intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable".

68. Les participants ont remercié l'OMM d'avoir accueilli la vingt-quatrième Réunion interorganisations. Ils ont rappelé qu'il avait été décidé que la Réunion aurait lieu alternativement à Vienne et dans d'autres villes et ont noté que la vingt-cinquième Réunion se tiendrait à l'Office des Nations Unies à Vienne vers la fin janvier 2005. Ils ont noté que les dates de la Réunion seraient déterminées et communiquées ultérieurement aux organismes des Nations Unies par le Bureau des affaires spatiales, étant entendu qu'il fallait éviter tout conflit de calendrier avec les

principales réunions relatives à l'espace. Ils ont noté avec satisfaction que l'UNESCO avait proposé d'accueillir la vingt-sixième Réunion à Paris en 2006.

Notes

- ¹ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2003* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.

Annexe I

Liste des participants à la vingt-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 21 au 23 janvier 2004

Président: D. Hinsman (Organisation météorologique mondiale)

Secrétaire: T. Chiku (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'ONU

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	A. Retière E. Bjorgo I. McClellan
Bureau des affaires spatiales	S. Camacho H. Haubold S. Sulaymanov
Commission économique pour l'Europe	B. Wachs
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	Wu Guoxiang
Stratégie internationale de prévention des catastrophes, Bureau de la coordination des affaires humanitaires	F. Pisano

Programmes et fonds des Nations Unies

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	J.-Y. Bouchardy
Programme des Nations Unies pour l'environnement	R. G. Witt

Institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Y. Berenguer
Organisation de l'aviation civile internationale	V. Iatsouk
Organisation mondiale de la santé	S. Y. Kwankam S. Ebener
Union internationale des télécommunications	Y. Henri A. Matas
Organisation météorologique mondiale	Y. Tanaka

Agence internationale de l'énergie atomique	A. Stanculescu
---	----------------

Annexe II

Ordre du jour de la vingt-quatrième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 21 au 23 janvier 2004

1. Ouverture de la Réunion.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - (a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun et notamment du rapport entre les activités des organismes du système des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
 - (b) Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2004-2005, ainsi que dans le rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les principales réalisations et les travaux des organismes des Nations Unies dans le domaine spatial;
 - (c) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines en rapport avec l'espace.
5. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte internationale Espace et catastrophes majeures.
6. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.
7. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.
8. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
9. Projet de texte révisé de la brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable".
10. Questions diverses.

Annexe III

Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 21 au 23 janvier 2004

Thème: “Éducation et formation dans les domaines liés à l’espace: défis et opportunités pour le système des Nations Unies ”

Observations liminaires	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales
Présentation des participants	Tous les participants
Programmes d’éducation et de formation du système des Nations Unies:	
Programme des Nations Unies sur les applications spatiales et centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l’Organisation des Nations Unies	Bureau des affaires spatiales
Programme et activités de formation de l’OMM dans le domaine de l’espace à l’intention des services météorologiques et hydrologiques	OMM
Programme d’éducation spatiale	UNESCO
Activités de formation de l’Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	UNITAR
Activités d’éducation et de formation de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique	CESAP
Présentation des activités d’éducation et de formation	Chine
Bref exposé des centre d’intérêt et des préoccupations des organismes du système des Nations Unies	Directeur du Bureau des affaires spatiales
Questions et réponses	
Exposé général sur la Décennie des Nations Unies pour l’éducation en vue du développement durable et les plans associés	UNESCO
Débat libre: “Contributions de la communauté spatiale à la Décennie ”	
Débats entre les organismes des Nations Unies et les membres du Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique	
Allocution de clôture	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales